



Rapport annuel 2019

I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 16 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 85'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banques Privées Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société suisse d'odontostomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse des Chiropraticiens (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Fédération suisse des Ostéopathes (FSO), membre depuis 2013
- Association Romande des Logopédistes Diplômés (ARLD), membre observateur depuis 2010.
- Conférence des Présidents romands de PhysioSwiss, membre observateur depuis 2017
- Swiss Engineering, membre observateur depuis 2018

L'Association Suisse des Techniciens en radiologie médicale (ASTRM) est devenue membre observateur au 1^{er} juillet 2019.

II. ORGANES

Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 6 septembre 2019, les délégués ont élu à l'unanimité Mme Karolina Dobrowolska, présidente de l'ASTRM, en qualité de membre invitée.

Composition du Comité Directeur dès le 6 septembre 2019 :

- Pirmin Bischof, Conseiller aux Etats, avocat et notaire, président;
- Myriam Barsuglia, membre du Comité de gestion de la SIA, vice-présidente
- Franz Stämpfli, membre du Comité directeur de la FSN, membre du Comité directeur,
- Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH, vice-président;
- Jean-Pierre Cordey, membre du Comité directeur de ChiroSuisse, membre du Comité directeur;
- Patrick Dorner, Directeur de l'ASG, membre du Comité directeur;
- Simon Gassmann, Secrétaire général de la SSO, membre du Comité directeur;
- Jan Langlo, Directeur de l'ABPS, membre du Comité directeur;
- René Rall, Secrétaire général de la FSA, membre du Comité directeur;
- Marianne Roth, Directrice de l'ASP, membre du Comité directeur;
- Stéphanie Ruegsegger, représentante de la FER-Genève, membre du Comité directeur;
- Sébastien Simonet, membre du Comité directeur de la FSP, membre du Comité directeur;
- Sebastien Byrde, Président de la FSO, membre du Comité directeur

- Joëlle Pitteloud, Secrétaire générale de l'ARLD, membre invitée.
- Philippe Germanier, président de Physiovalais-wallis, membre invité
- Gregor Hubbuch, membre du Comité directeur de Swiss Engineering, membre invité
- Karolina Dobrowolska, présidente de l'ASTRM, membre invitée

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof. Il a consacré son temps au traitement des questions politiques d'actualité évoquées dans le présent rapport.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 6 septembre 2019 à Berne, Hôtel Bellevue Palace. Après la partie statutaire, M. Rémy Hübschi, vice-directeur, secteur Formation professionnelle et continue, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, a fait un exposé intitulé « La formation professionnelle suisse sur la voie de l'avenir ».

Secrétariat

En dehors du traitement des affaires politiques courantes, le secrétariat a préparé les séances du Comité directeur et les groupes de travail sectoriels: politique de la santé, construction, questions juridiques et financières.

Groupes de travail

En 2013, l'USPL a mis sur pied trois groupes de travail sectoriels – politique de la santé, construction, questions juridiques et financières -, afin de mieux suivre les dossiers de politique fédérale touchant de près les professions libérales. En 2019, ces groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises.

III ACTIVITES

4^{ème} Journée des professions libérales

Le 10 mai 2019, s'est tenue à Berne la quatrième Journée des professions libérales. La manifestation, qui a vu la participation du Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département de l'Economie, de la Formation et de la Recherche, a rencontré un grand succès et a fait l'objet d'une large couverture médiatique.

Dans son discours, le Conseiller fédéral Guy Parmelin, a confirmé l'importance des professions libérales pour la compétitivité de la Suisse : « Le savoir-faire accumulé par les professions libérales permet d'assurer une gestion de fortune performante, des conseils juridiques précis et un système de santé qui nous est envié dans le monde entier. Ces connaissances revêtent une valeur inestimable pour la place économique suisse ».

Lors de cette journée, l'USPL a présenté une étude menée par l'Institut de recherche économique Polynomics. L'enquête révèle que 90% des professions libérales font appel, au moins de manière ponctuelle, à des plateformes numériques pour fournir une partie de leurs prestations. 75% des personnes interrogées s'attendent en outre à ce que l'importance du crowdsourcing prenne de l'ampleur.

Le secret professionnel est l'un des fondements identitaires des professions libérales. Il n'est pas étonnant dès lors que les trois quarts des membres de l'USPL interrogés par l'Institut Polynomics, considèrent que cette règle déontologique doit être sauvegardée dans un contexte de numérisation croissante. Or nombre d'entre eux craignent que le développement de plateformes digitales ainsi que l'échange des données numériques compromettent la relation de confiance instaurée entre les représentants des professions libérales et leurs clients ou patients.

L'USPL lance un appel pour que, dans le cadre de la révision de la loi sur la protection des données actuellement discutée au Parlement, le secret professionnel ne soit pas vidé de sa substance. Autre revendication: des mesures doivent être prises au sein des associations professionnelles, notamment sous la forme de directives internes, afin de garantir la sécurité des données.

La numérisation chamboule les cursus de formation. Les professions libérales ne font pas exception. Plus de 80% des représentants des professions libérales consultés reconnaissent une modification de la formation initiale en raison de la numérisation. Il apparaît toutefois que les cours de formation initiale et continue ne répondent pas encore suffisamment à ces nouvelles exigences. L'offre de formation doit donc être adaptée en conséquence.

Groupe de travail « numérisation »

Le 26 août 2019, s'est tenue la première séance du groupe de travail « Numérisation » de l'USPL. Mme Danielle Schneider, collaboratrice scientifique de l'Office fédéral de justice, a présenté le projet de la révision totale de la loi fédérale sur la protection des données qui soulève plusieurs questions en matière de secret professionnel. Dans le but d'une mise en œuvre systématique du secret professionnel, l'USPL a adressé plusieurs prises de position aux membres du Parlement.

Rencontre avec Mme Daniela Stoffel, secrétaire d'État aux questions financières internationales SIF

Le 5 juin 2019, les membres du groupe de travail « Questions juridiques et financières » ont rencontré Mme Daniela Stoffel, secrétaire d'État aux questions financières internationales SIF. Lors de cette rencontre, les avocats et les notaires ont fait part de leurs craintes quant à un affaiblissement du secret professionnel dans le cadre de la révision de la loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Rencontre avec M. Bernhard Grämiger, directeur de la Fédération suisse pour la formation continue en Suisse

Dans sa séance du 15 mai 2019, le Comité directeur a reçu M. Bernhard Grämiger, directeur de la Fédération suisse pour la formation continue en Suisse. Ce dernier a rappelé que la loi fédérale sur la formation continue est entrée en vigueur en 2017. D'après les estimations, la formation continue en Suisse représente un montant de 5,3 milliards de francs. L'offre de formation continue émane plutôt d'acteurs privés. Faute de données, il est impossible de connaître avec précision l'importance de la formation continue dans les professions libérales.

Rencontre avec Mme Anja Derungs, cheffe du Bureau de l'égalité de la Ville de Zurich

Lors de la séance du 12 novembre 2019 du Comité directeur, Mme Anja Derungs, cheffe du Bureau de l'égalité de la Ville de Zurich a fait une présentation, en s'appuyant sur plusieurs études, qui montre que l'intégration des femmes et des hommes dans le monde du travail présente plusieurs différences (taux d'occupation, choix du métier, salaire). Ces différences concernent également les professions libérales.

Berne, janvier 2020